

# Le St Laurentais



N°8

SEPTEMBRE / OCTOBRE

2009

St Laurentaises, St Laurentais,  
Chers amis,

L'été 2009 qui s'achève a vu notre action positive se poursuivre par des concrétisations avec notamment :

- la création d'une piste cyclable reliant le bourg à "St Pierre", financée à 100% par la Communauté d'Agglomération du Pays Rochefortais – évaluation des travaux 236.000 €.
- la mise en place de deux ralentisseurs sur la RD 214, un route des Coudrées et un Grande Rue, financée en totalité par le Conseil Général – coût estimé à environ 50.000 €.
- des travaux de rafraîchissement du monument aux Morts réalisés par le Conseil Municipal des Jeunes et Monsieur Jacques HILLAIRET, Président des Anciens Combattants et du Souvenir Français.
- création d'un atelier dans l'enceinte du Presbytère pour y accueillir une jeune artiste peintre.

Mais notre action doit se poursuivre. La rentrée 2009 sera marquée par le démarrage des travaux :

- d'aménagement de la rue des Allées à "St Pierre",
- l'acquisition de la maison éclusière à "Charras", avec début des travaux de conservation,
- la restructuration de la cantine avec travaux de mises aux normes (matériel et locaux) ainsi que le changement de fonctionnement de la préparation des repas qui permettra d'être conforme à la réglementation pour 2012. Cette réglementation impose une semaine de repas "bio" par mois aux cantines scolaires.
- les travaux d'embellissement des deux ronds-points - sortie de la voie expresse (La Rochelle/Rochefort), financés à 100% par le Conseil Général – coût estimé à 50.000 €, début des travaux courant octobre 2009, la mise en œuvre et l'entretien restent à la charge de la commune

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre patience pour les perturbations occasionnées par tous ces travaux.

Nous poursuivons notre action en toute loyauté dans l'intérêt de notre commune. Je sais que je peux compter sur l'ensemble du Conseil Municipal et mener à bien les actions engagées.

Au nom du Conseil Municipal, des employés communaux, du Conseil des Sages et du Conseil Municipal des Jeunes, je vous souhaite à tous et à toutes une très Bonne Rentrée 2009

Le Maire,  
Raymond MINIER.

## PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

### À LA MAIRIE

Le 3<sup>ème</sup> Mercredi de chaque mois de 10h à 12h

Son secrétariat est dans les locaux de la DTAS  
(Délégation Territoriale d'Action Sociale)

28 rue Chanzy à Rochefort. Tél: 05 46 88 15 79

\*\*\*\*\*

## Actualités sur la nouvelle grippe A/H1N1

### **Prévention**

La transmission du virus de la grippe se faisant principalement par voie aérienne (par le biais de la toux, de l'éternuement ou des postillons) mais pouvant également être manu portée (transmission par les mains et les objets contaminés), il faut :

- éviter tout contact avec une personne malade ;
- se laver régulièrement les mains avec du savon ou avec une solution hydro alcoolique (en vente en pharmacies et grandes surfaces) ;
- se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier (que vous devez jeter dans une poubelle) lorsque vous toussiez ou éternuez.

### **Traitement**

Les médicaments antiviraux sont prescrits après consultation et diagnostic réalisés par un médecin, dès l'apparition des premiers symptômes. Ils ne constituent en aucun cas un traitement préventif.

### **Malade : qui dois-je contacter ?**

En cas de symptômes grippaux (fièvre supérieure à 38°, ou courbatures, ou grande fatigue et toux ou difficultés respiratoires), vous devez prendre contact avec votre médecin traitant qui déterminera la prise en charge la plus adaptée. Contactez le centre 15 uniquement en cas d'urgence.

### **Si je suis malade, comment obtenir un traitement adapté ?**

Seul un médecin peut juger de la prescription d'un traitement, qu'il adaptera à chaque patient, en fonction de son état de santé. Ce traitement peut ne comporter qu'une prescription de médicaments contre la fièvre et des conseils en matière d'hygiène ou un traitement antiviral.

Au stade actuel, les traitements antiviraux sont pris en charge par l'assurance maladie (à hauteur de 35 %) et par les mutuelles.

Les masques anti-projections sont, eux, délivrés gratuitement aux malades dans les pharmacies d'officine, sur présentation de leur prescription médicale. Ils doivent être portés par la personne malade dès les premiers symptômes pour éviter de contaminer son entourage.

### **Si un des membres de ma famille est malade, comment est-il pris en charge ? Que dois-je faire s'il reste à domicile ?**

Lors de la période d'isolement volontaire d'un proche malade, une prise en charge médicale et un suivi régulier sont assurés par des médecins. Vous devez limiter les contacts rapprochés avec cette personne. Si vous devez entrer en contact avec lui durant sa période d'isolement volontaire, veillez à lui faire porter un masque et à respecter strictement les gestes d'hygiène pour éviter d'être contaminé à votre tour :

- Ne pas embrasser ni serrer les mains du malade ;
  - réduire les visites au strict minimum ;
  - faire porter un masque anti-projections au malade ;
- observer une hygiène rigoureuse des mains : au domicile, lavage des mains au savon ordinaire (distinct de celui du malade) ou désinfection avec une solution hydro alcoolique, en particulier après chaque contact.

### **Pandémie grippale : organiser la vie de l'entreprise**

Informations pratiques et méthodologie pour vous aider à établir le plan de continuité d'activité (PCA) de votre entreprise.

### **Pourquoi préparer un plan de continuité d'activité ?**

Une pandémie grippale peut entraîner un taux d'absentéisme très important qui désorganise la vie économique. Dans cette situation, et même si le nombre de salariés dans votre entreprise est faible, ceux-ci risquent d'être touchés, tout comme vous-même ainsi que vos fournisseurs et clients.

### **Chaque entreprise doit donc bâtir un "plan de continuité d'activité (PCA)"**

Ayant pour but d'assurer la protection du personnel et le maintien de l'activité de l'entreprise. Comme dans les autres secteurs d'activité, les entreprises agricoles doivent se préparer à assurer la continuité de leur activité pendant cette période de vague pandémique où elles pourraient avoir à faire face à un absentéisme allant jusqu'à 50%.

### **Comment établir un plan de continuité d'activité ?**

Pour organiser le fonctionnement de votre entreprise en cas de pandémie, vous devez :

### **Vous préparer pour prévenir les risques et protéger la santé des travailleurs :**

- Informer le personnel sur la pandémie, ses risques et sur les mesures de prévention et de protection individuelle et collective ;
  - Instaurer des mesures d'hygiène et de salubrité préconisées par les autorités sanitaires (lavage des mains, désinfection des locaux, mise à disposition de matériel d'hygiène comme des solutions hydro alcooliques...);
- Avoir un stock de masques suffisant pour les salariés.

**Analyser les missions nécessaires à la continuité de l'entreprise :**

- Identifier des personnes pouvant vous relayer, en cas d'empêchement, pour mettre en oeuvre le PCA ; Identifier les fonctions de l'entreprise devant être maintenues en priorité (tâches de production, de service ou administratives telles que paye des salariés, règlement des factures, suivi des effectifs...), celles pouvant être effectuées à distance et celles pouvant être interrompues durant la crise.

**Déterminer les effectifs strictement nécessaires à la continuité de l'entreprise :**

- Identifier les compétences et postes de travail nécessaires à la production minimale et au maintien en état des installations ;

- Recenser les coordonnées et les moyens de transport des salariés ;

- Envisager la modification des plages d'ouverture ou d'activités pour vous adapter à un taux d'absentéisme élevé (tenir compte des contraintes liées au port du masque, limiter la concentration des personnes...) ;

- Recourir si nécessaire à du personnel extérieur (intérimaires, prêt de main d'œuvre entre entreprises, retraités...) ;

Envisager le télétravail.

**Vous réorganiser pour produire :**

- Réorganiser le travail (limiter les réunions et déplacements, aménager les horaires de travail...)

- Contacter vos fournisseurs, prestataires, clients... afin de savoir comment ils ont eux-mêmes prévus le maintien de leur activité ;

Repérer des fournisseurs pouvant remplacer les fournisseurs habituels défaillants.

**POUR PLUS D'INFORMATION**

<http://www.pandemie-grippale.gouv.fr>

notamment la rubrique « vous êtes une entreprise » sur l'évolution des mesures prises et préconisées et la conduite du PCA

<http://www.travailler-mieux.gouv.fr>

<http://www.inrs.fr>

<http://www.invs.sante.fr>

sur l'évolution de la pandémie grippale

<http://www.inpes.sante.fr>

pour télécharger des affichettes et des documents d'informations

Pour toute question sur les Plans de Continuité des Activités (PCA) et/ou sur le droit du Travail, vous pouvez vous adresser au service de renseignement téléphonique : TRAVAIL INFO SERVICE: **0 821 347 347**

*Ce service répond à vos questions du lundi au vendredi (hors jours fériés) de 8h30 à 18h30.*

Pour toute autre type de question concernant la grippe A H1N1, vous pouvez contactez le service : INFO GRIPPE: **0 825 302 302**

*Ce service est à votre disposition au minimum du lundi au samedi (hors jours fériés) de 9h à 19 h.*



**maison  
de l'emploi**

**(tout le monde s'y retrouve)**

**MAISON DE L'EMPLOI**

**VOUS ÊTES :**

- **concerné par risque de licenciement**
- **en phase de licenciement économique,**
- **récemment licencié économique**

**UN RESEAU DE PROFESSIONNELS SE MET À VOTRE DISPOSITION POUR VOUS PROPOSER UNE PLATEFORME DE SERVICES**

**La Maison de l'emploi vous propose chaque mois une réunion d'information et d'échanges sur les secteurs professionnels localement porteurs d'emploi.**

**La Plateforme Territoriale de reconversion et de reclassement du Pays Rochefortais,**

**C'EST :**

1. Une permanence d'accueil et d'information pour répondre à vos questions
2. Un accès au Contrat Régional de Sécurisation des parcours professionnels (CRSPP)
3. Des conseils pour vos projets de formation ou de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)
4. Un accompagnement dans vos démarches administratives
5. Un appui individuel à votre projet de reconversion, un bilan à mi-carrière
6. Une écoute et un soutien psychologique

**Pour toute information et inscription, veuillez prendre contact avec :**

**Nathalie VERGNAULT**

**Maison de l'emploi Parc des Fourriers**

**1, Avenue Maurice Chupin 17300 Rochefort**

**Tél ; 05.46.99.99.41 ou 06.32.54.96.60**

## SARDINADE



Cette année encore, les participants à la sardinaide n'ont pas été déçus par la prestation du club moto "Roul' Benezzz, qui a servi un repas de qualité. Les organisateurs remercient toutes les personnes présentes et le groupe d'ados qui ont assurés le service à table comme des pros. Comme toutes les grandes manifestations, la pérennité de l'organisation permettra d'améliorer encore ce rendez-vous festif.

OCD

## BAL POPULAIRE et FEU D'ARTIFICE du 14 juillet



La fête traditionnelle, organisée par la municipalité, a attiré une foule de spectateurs. Le feu d'artifice, entièrement aérien et tiré de main de maître par nos cantonniers sur une musique envoûtante, fut très longuement applaudi. Merci et félicitations au personnel communal qui s'est dévoué. L'ambiance était à son comble pendant le bal populaire animé par la chanteuse Téura et Max le DJ. De mémoire de St Laurentais jamais autant de danseurs n'avaient été vu s'amuser. La soirée fut écourtée par une bande de malfaisants qui ont délibérément déclenché des rixes dans un but inconnu. Suite aux plaintes déposées par les blessés, une enquête de gendarmerie est en cours. Un service d'ordre sera nécessaire à l'avenir afin d'assurer la sécurité d'une population de femmes, d'enfants et de bons pères de famille, venus en quête de passer une bonne soirée.



OCD

## FÊTE des BATTAGES

Très tôt le matin, les bénévoles de l'association ADBSL déambulaient dans les rues St Laurentaises fraîchement arrosées par un orage. Le cortège inaugural fut salué tout le long de son parcours, de St Pierre à la "zone du bois brûlé", où la fête des battages les attendait. Environ 3000 visiteurs ont pu admirer l'exposition de tracteurs anciens restaurés ou dans leur état d'origine, les matériels de battages des années 1915, dont la batteuse Vierzon de 1921, la moissonneuse lieuse Mc Cormick Deering d'avant guerre ou encore la presse à fil de fer.



L'ambiance d'antan était recrée par les costumes d'époque, les démonstrations de la batteuse mécanique entraînée par une courroie et la force d'un vieux tracteur, les danses traditionnelles et des jeux anciens de course en sac, tir à la corde, chamboule tout, palet, lancer de charentaises, château de paille, des stands originaux comme celui des croqueurs de pommes, des dentellières, la ferme miniature etc....



La convivialité n'était pas en reste avec le repas Charentais servi sous les tivolis, ou pour les amateurs de pique nique, tonneaux et ballots de paille, permettant de déguster assis moules frites ou autres grillades. Devant le succès de cette manifestation, nous félicitons et encourageons toute l'association et Joël Morin son président.

OCD



## CONCOURS de PETANQUE



Depuis des années l'association des Anciens Combattants organise le concours de pétanque du 15 août. Cette fois encore ce fut une réussite totale, le soleil aidant, pour que tous les participants passent une agréable journée.

Ils ont pu déguster un excellent repas champêtre préparé par l'équipe de jeunes dynamiques de la photo ci-contre.

OCD



RETROSPECTIVE



Les premières Rencontres Celtiques c'était les 15 et 16 août à St Laurent dans un projet initié par la mairie, et organisé par l'association Riboul.

## RENCONTRES CELTIQUES

C'est le concert du groupe Keltiac, le 15 au soir, qui a ouvert le festival : Le public s'est installé petit à petit un peu partout sur le site, au gré de ses envies, les spectateurs ont pu passer un moment magique, bercés par les mélodies envoûtantes de Keltiac, avec le soleil couchant comme décor. KELTIAC est un trio mélodique, Flûte irlandaise, Harpe celtique et Uilleann pipes, soutenu par la basse et la batterie, dans des arrangements

originaux, aux sonorités et rythmes d'aujourd'hui, surprenant d'énergie !

Dimanche était proposée une journée pleine d'activités, de musiques, de danses, de contes, de rencontres et de découvertes :

Le matin les musiciens de la famille Charrier et Anne Richard de l'association "A fleur de marée" ont accompagnés les promeneurs pour un tour de 4 kms dans le marais, accompagnés de l'attelage de l'association "A dos d'âne", qui transportait violoncelle et accordéon, l'animation botanique entrecoupée de mélodies traditionnelles et irlandaises fut très appréciée par tous.



L'après midi, tout le monde s'est retrouvé à l'ombre dans la salle des fêtes pour les initiations aux danses bretonnes, suivies des spectacles sur l'Ecosse, en musique, en kilt, et en vidéos, très appréciés par un public pris par la passion de Serge Athenour et Gavin Anderson. Un petit tour au soleil- ah oui, les places à l'ombre étaient chères- pour écouter La Théorie, c'est du jazz ? du folk ? du breton ? musiques croisées en tout cas, et fort bien.

Patricia Gorbaty a ensuite pris le relais pour les stages de danses irlandaises, accompagnée des musiciens

Chris Dawson de Keltiac qui nous a fait le plaisir de rester les 2 jours, et de ses amis du groupe Courant d'Eire de La Rochelle.

Roland Guillou, le raconteur de Haute Bretagne plein d'humour et d'énergie, qui a fait rire petits et grands, et que l'on a pu écouter sur des chants gallo au fest noz le soir – grande découverte pour beaucoup de festivaliers - mais après avoir mangé, mais avant d'avoir réécouté la Théorie.

Bref, le fest-noz s'est terminé par l'excellente prestation de Tevenn Rhuys, qui a fait danser jeunes et moins jeunes sur des rythmes endiablés jusqu'à 1h00 du matin.

Pour sa première édition, le festival Les Rencontres Celtiques a reçu le label éco-manifestation de la région, et tout le monde s'est joyeusement prêté au jeu du tri sélectif, et des gobelets lavables. On tente les toilettes sèches la prochaine fois ! Au final, un terrain propre, pas de gobelets plastiques à trainer par terre, très peu de mégots au sol, donc un site beaucoup plus agréable, et pas de nettoyage post-festival à faire pour les bénévoles.

L'association remercie toutes celles et tous ceux sans qui les Rencontres Celtiques n'auraient pas eu lieu :

Les bénévoles bien sûr, la commune de St Laurent qui s'est décarcassée pour nous aider, la CAPR, la région, la ville de Rochefort, nos sponsors, l'association Trimarrant, Christophe de l'APMAC, Ronnin à la lumière et pour ses photos, les St Laurentais qui ont logés les musiciens, les musiciens donc, et j'en oublie sûrement, qu'ils nous excusent !

Ah si si si les festivaliers aussi !!!

Les photos du festival sont dispo sur : <http://aquaphot.over-blog.fr/>

et sur le blog de Riboul <http://asso-riboul.over-blog.com/>

Alors ? on recommence ?



Association Riboul



## DANSES BRETONNES

Le festival "Les Rencontres celtiques" est terminé. En attendant une prochaine édition, l'association Riboul prépare la rentrée et propose les **LUNDIS de 20h00 à 21h30** un atelier danses bretonnes dans la **petite salle polyvalente**. Cette nouvelle activité qui débutera le **7 septembre**, sera animée par Laurent. Elle est ouverte à tous, débutants ou confirmés, le but principal est de se faire plaisir et de passer un moment convivial en apprenant à danser. Tarifs des cours: 15 Euros pour l'année. Renseignements et inscriptions à l'ASSOCIATION RIBOUL au: 06.62.51.62.58



## CLUB DU BON ACCUEIL

Le **GRUPE DE DANSES FOLKLORIQUES** reprend ses répétitions le **lundi 7 septembre à 14h30** sous la direction de Mme Claudine Martineau. Les personnes désireuses de faire partie du groupe sont invitées à s'inscrire en lui téléphonant au 05 46 84 09 47.

Le prochain repas mensuel aura lieu le **jeudi 3 septembre**.

Guy Hervouet



La section **O.K. COUNTRY** reprend ses activités à **18 heures** dans la **grande salle polyvalente** le **mercredi 9 septembre pour « les anciens »** et le **jeudi 10 septembre pour « les débutants »**

Si vous aimez la musique western, si vous aimez la danse country... vous êtes les bienvenus !

Pour tous renseignements : 06 99 04 53 39 ou 05 46 84 69 37 ou 05 46 84 09 47 Jean-Claude Costa.



## ENTENTE CYCLISTE

### FOURAS LES BAINS - SAINT LAURENT DE LA PREE

Du loisirs à la compétition, de la route au chemin. Réservé au plus de 16 ans.

**2 sorties** de 40 kms sont prévues à partir de **8h00** du matin:

- Départ de la **salle R. Rondeaux à Fouras le samedi 5 septembre**.

- Départ de la **salle polyvalente de Saint Laurent le samedi 19 septembre**

La première **assemblée générale** aura lieu le **vendredi 25 septembre à 20h00** à la **maison des associations de Fouras**.

Si vous êtes intéressés faites vous connaître en appelant le 05 46 84 60 11. Daniel Lostetter.

## CLUB INFORMATIQUE



Le Club informatique ouvrira ses portes le **lundi 7 septembre à 9h30**.

Horaires de **ce lundi** : 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h30/18h00;

le **mercredi** de 9h30 à 11h30, le **jeudi** de 18h00 à 20h00.

Les conditions restent les mêmes : 12 € cotisation annuelle, 6 € le mois de cours payable d'avance par trimestre. Le Club informatique est **route de la Levée, dans les locaux de l'ancienne bibliothèque**. Michelle Dupas.



## RANDONNEURS DE ST LAURENT

Les vacances sont terminées pour un grand nombre d'entre nous et l'été tire à sa fin.

Nous avons promis de reprendre contact pour décider entre nous de la suite à donner à la randonnée du 17 mai qui avait eu son petit succès et il est temps de se mettre à la tâche.

Nous vous proposons une réunion qui pourrait porter sur plusieurs points :

1/ Désignation d'un collectif pour animer une structure de randonneurs, sous une forme à déterminer (Association ??)

2/ Elaboration d'un programme pour l'année 2009 / 2010 : circuits de randonnées, balisage des chemins, etc...

3/ Choix d'une date pour notre prochaine randonnée, et circuit de celle-ci, ou toute autre question que chacun d'entre vous se propose d'aborder et de discuter.

Notre prochaine **réunion** est fixée au **jeudi 10 septembre à 20h00** dans la **petite salle polyvalente**.

Venez nombreux et n'hésitez pas à inviter toute personne de votre entourage qui serait intéressée par cette activité.

Dominique Lebreton.

## Association Modern'Jazz

Reprise des cours le **mardi 15 Septembre 09** et le **mercredi 16 Septembre 09** à la **grande salle polyvalente**.

**Mardi** : Groupe 1 des débutantes : de 17h00 à 17h45, Groupe 2 (8 – 10 ans) de 17h5 à 18h45, Groupe 3 (10 – 12 ans) de 18h45 à 19h45, Groupe 4 (12 – 14 ans) de 19h45 à 21h00

**Mercredi** : à partir de 19h45 Groupe Ados & Adultes.

Les cours sont assurés par Virginie RIBARD.

Vous pouvez dès maintenant vous inscrire au 05 46 83 05 76.

Bonne rentrée à tous.

Annie Train.



## "RESPIRE LA VIE" COURS DE SOPHROLOGIE

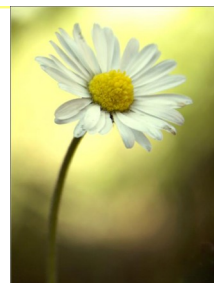
La sophrologie, méthode de relaxation dite dynamique, propose des techniques douces et simples d'activation du corps, de respiration, de relaxation et de concentration.

Cours collectifs hebdomadaires d'1 heure dans la **petite salle polyvalente à partir du 14 septembre.**

**Les lundis de 19h00 à 20h00 et les jeudis de 11h00 à 12h00 .**

Tarif: 30€ par trimestre.

Renseignements et inscriptions: Mme Isabelle Fournier au 06 73 48 45 62.



VIE ASSOCIATIVE

## YOGA 17

L'animatrice propose des postures simples, des techniques respiratoires, de relaxation et de concentration en tenant compte des aptitudes de chacun.

Le yoga apporte une meilleure gestion des émotions, souplesse corporelle, bien être en soi, régénération physique et mentale.

Reprise des cours le **mardi 22 septembre dans la petite salle polyvalente.**

Cours **les mardis de 19h30 à 20h30.**

Renseignements et inscriptions: Mme Françoise Champion au 06 77 10 15 36



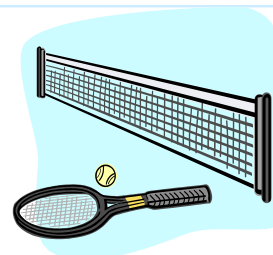
## TENNIS

Les cours de tennis reprendront le **mercredi 2 septembre à 14h00 aux terrains.**

Les inscriptions se prendront chaque mercredi et les **séances particulières les samedis matins** en fonction des effectifs .

Cours les **mercredis**: de 14h00 à 15h00 pour les débutants et les 1ères années  
de 15h00 à 16h00 pour les 2èmes années et plus.

Renseignements: Mr Léon Smock au 06 11 45 21 15



## "PARENTHESES" GYM ENFANTS ET ADULTES

Reprise des entraînements le **vendredi 4 septembre**

**à 17h30 pour les enfants**

**À 19h00 pour les adultes**

Renseignements: Mr Léon SMOCK au 06 11 45 21 15

Nathalie Reyez



## DJEMBE

Les cours de Djembé reprendrons le **mardi 29 septembre** dans la **petite salle polyvalente.**

Cours chaque **mardi de 17h00 à 19h00**

Renseignements : association UCLA Mr. Franck Bascou au 06 84 56 42 62.

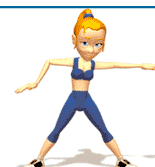


## "EVASION" GYM TONIC

Les entraînements reprendrons le **lundi 7 septembre** dans la **grande salle polyvalente.**

Rendez-vous les **lundis et jeudis de 20h30 à 21h30**

Renseignements : Mme Chantal Joubert au 06 74 01 64 18.



## ATELIER CIRQUE POUR ENFANTS

Dans la grande salle polyvalente à partir du **lundi 28 septembre**

**Le lundi de 17h15 à 18h00** : éveil pour enfants de 4 à 6 ans

**de 18h00 à 19h30** : débutants et enfants à partir de 6 ans

Renseignements : association Ap'art 05 46 87 58 45



## BIBLIOTHEQUE

Ouverture à partir du **jeudi 3 septembre**

Horaires: **le mardi de 14h00 à 17h00**

**le mercredi de 14h00 à 16h00**

**le jeudi de 14h00 à 17h00**



## L'ATELIER DES PINCEAUX

Cécile vous accueille dans la **petite salle polyvalente** chaque **vendredi de 18h00 à 20h00** pour des cours de peinture et de dessin. Adultes à partir de 16 ans.

Renseignements: Cécile au 06 30 63 60 77



## Mardi 8 septembre Assemblée générale des présidentes et présidents d'associations

Rendez-vous à 18h30 dans la petite salle polyvalente.

## Samedi 12 septembre à midi **REPAS FRUITS DE MER**

organisée par l'association des Anciens d'Indochine. Contact et réservation auprès de:

Mme Etienne au 05 46 84 58 42 ou Mr Georget au 05 46 84 09 10.

## Du vendredi 25 au dimanche 27 septembre

## **FESTIVAL MULTICULTUREL "FEST' EN HERBE":**



### **VENDREDI 25 SEPT.**

#### **EGLISE ST LAURENT DE LA PREE - 20h30 - 5€**

- Ensemble Vocal « A travers Chants » - St Gemme
- Les TooChaToo - Châtelailon-Plage

Venez vivre un voyage hors du commun au bout de vos sens...

Info et résa: 05 46 99 73 58 / 06 71 00 48 92 / 05 46 82 45 29

### **SAMEDI 26 SEPT.**

#### **ST LAURENT DE LA PREE - 14h30 - GRATUIT**

- **Théâtre:** Cgnie Perthuis d'Antioche, Cgnie Théâtr'O Vert, L'Espace et le Rire, Les Epidermiques...
- **Danse:** Club Country de St Laurent, Duo Iglita, Quartier Hippodrome de Châtelailon, Auana Pacifikia...
- **Musique:** Caravanouch, Tatsiana Benech, Scène découverte (Machin Gun, Hero?, Bloc Notes, Klayminds)...
- Contes pour enfants, ateliers d'ombres chinoises et de calligraphie

**19H: PIQUE NIQUE EN MUSIQUE avec Georges King  
(reggae - Bordeaux) - RESTAURATION SUR PLACE**

## **21H: STRYCHNINE.ASYL**

1ère partie: **ADRENALINE TRAFFIK - entrée 5€**

### **DIMANCHE 27 SEPT.**

#### **ST LAURENT DE LA PREE - 14h30 - GRATUIT**

- **Théâtre:** Le Pied en Coulisses, L'Espace et le Rire, Sénégal Acoustic...
- **Danse:** Here Fenua, Roch'El Tango, Golpe Pena, Soleil du Monde...
- **Musique:** Takis Jobit, Soleil du Monde...

- Contes pour enfants, ateliers d'ombres chinoises et de calligraphie

**Dans la journée, lâcher de ballons**

**Samedi et dimanche: exposition et artisanat du monde  
(carnets de voyages, peintures, sculptures, bronzier...)**

PARKING et SITE ACCESSIBLES AUX P.M.R - Ouvert à tous !

<http://festenherbe.over-blog.fr> / NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE IMPRIME PAR NOS SOINS

## Dimanche 4 octobre **C'EST QUOI TON SPORT ?**

Grande animation sportive dans une ambiance festive et conviviale avec la participation des associations St Laurentaises. Rendez-vous dès **11h00 au terrain multisports**, cours de tennis et fronton, terrain de Beach volley.

Jeux et concours divers jusque 17h00. Apéritif offert par la Municipalité à tous les participants.

Tables, bancs et barbecues allumés seront mis à votre disposition, apportez votre pique-nique.



**MAIRIE  
HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC**

Lundi – Mardi de 12h à 17h  
 Mercredi de 10h à 14h  
 Jeudi - Vendredi de 10h à 12h

L'accueil téléphonique fonctionne dès 8h le matin au 05. 46. 84. 00. 35

Courriel: [st.laurent.de.la.pree@mairie17.com](mailto:st.laurent.de.la.pree@mairie17.com)

Blog: <http://saint-laurent.over-blog.fr/>

**La mairie sera fermé le mardi 15 septembre**

**INSCRIPTION SUR  
LES LISTES  
ELECTORALES**



Les inscriptions sur les listes électorales se font jusqu'au 31 décembre 2009 pour les différentes élections de 2010. Vous devez vous présenter à la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**L'espace parents enfants « l'îlot familles »**

est un espace convivial, dédié aux **enfants de 0 à 3 ans** accompagnés de leurs parents, situé à proximité de la crèche multi-accueil L'îlot z'enfants rue du Bois vert à Fouras. Il permet aux enfants de se socialiser en douceur, de faire connaissance avec leurs premiers copains et copines, de découvrir de nouveaux jeux, de nouvelles activités et aussi de profiter des éléments de motricité de la crèche. C'est également un espace permettant aux parents d'échanger sur leurs bonheurs et préoccupations de parents, de s'apporter des réponses mutuelles. Des animations et des sorties sont organisées ponctuellement. L'îlot familles est **ouvert les vendredi matins de 9h à 12h**. Les heures d'arrivée et de départ sont libres, dans le respect du rythme de l'enfant.

Animé par une professionnelle de la crèche et un agent de développement de la CAF, la participation à l'espace parents enfants « L'îlot familles » est gratuite et sans inscription préalable.

Pour tous renseignements, :

Noémie CHATELET ou Céline LECHÉMIA Multi-accueil L'îlot z'enfants : rue du Bois vert 17450 Fouras 05.46.84.12.38

Nicole JACQ Agent de développement Caf 05.46.88.14.44

**Courageuse initiative**



Sous l'œil bienveillant de Monsieur le Maire, Jacques Hillairet maniait la brosse de fer sur le marbre. Une fois décapée, Jordan et Sandy-Lody ont repeint les noms des enfants de St Laurent morts pour la France. Cette courageuse initiative a permis de redonner son éclat au monument aux morts de la commune.

Merci au président des Anciens Combattants et au Conseil Municipal des jeunes.



**JARDINS FAMILIAUX**

Les jardins familiaux se sont divisés en 10 parcelles. Chaque jardinier ou jardinière a pu choisir son emplacement mais aussi la superficie dont il avait besoin. Les fossés viennent d'être curés par la municipalité



pour puiser l'eau nécessaire à l'arrosage. Les légumes ont bien poussé dans cette terre riche et fertile mais néanmoins caillouteuse. L'ambiance y est conviviale dans un cadre paisible et en pleine nature. A l'image de Mr et Mme Lenglard, chacun s'affaire très tôt le matin jusque tard le soir avec courage pour obtenir les plus beaux légumes. C'est çà le vrai BIO.

OCD

**5<sup>ème</sup> Edition**  
**Fest'EnHerbe**  
 Festival multiculturel  
**25, 26, 27**  
 Septembre 2009  
**ST LAURENT DE LA PREE**  
 Avec la participation de la commune de St Laurent de la Prée

**Spectacles**  
 Concerts  
 Artisanat  
 Théâtre  
 Danse

**Les 5 continents**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### **Conseil du 13 mai Date de convocation du Conseil Municipal : 05 mai 2009**

**Secrétaire de séance** : Mme JEANNIERE.

**Présents** : MM. LOSTETTER D., COCHE-DEQUEANT O., MASSE G., OLLIVIER L. MARCHAND S., BONVALLET E., BOUTIRON F., BEAUFILS C., COLAS C-J, Mmes BETAUX B., CHASSIN M., OLIVIER C., TRAIN A., JEANNIERE G, LE BRETON D, **Excusés** : M. MARCHAL F. (pouvoir à M. MINIER), M. REPAIN C. (pouvoir à Mme BETAUX). **Absent** : M. ROBAIN P.

\*\*\*\*\*

#### **DELIBERATIONS**

##### **1 – LIGNE DE TRESORERIE**

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Maire, vu le projet de contrat de ligne de trésorerie interactive de la Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Aquitaine Poitou-Charentes (ci-après « la Caisse d'Epargne), et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide que pour le financement de ses besoins ponctuels de trésorerie, la commune de Saint-Laurent de la Prée décide de contracter auprès de la Caisse d'Epargne une ouverture de crédit ci-après dénommée « ligne de trésorerie interactive » d'un montant maximum de 150.000 euros.

##### **2 – AUTORISATION DE POURSUITES**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la trésorerie de Rochefort et Banlieue concernant les nouvelles modalités pour le recouvrement des impayés.

Après discussion, les conseillers municipaux, à l'unanimité, donne à la trésorerie de Rochefort et Banlieue une autorisation permanente de poursuites pour toute ou partie des créances rendues exécutoires.

##### **3 – MISE EN SENS UNIQUE DU CHEMIN DU BOIS DE LA CAILLE**

Afin de faciliter l'accès au parc de loisirs situé sur le chemin du Bois de la Caille, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de mettre le dit chemin en sens unique, de Touchelonge vers la route du Bois Mâché.

##### **4 – VENTE D'UNE PARTIE D'UN CHEMIN RURAL**

Pour régularisation, la commune envisage de rétrocéder, à titre gracieux, une partie du Chemin rural sis à "La Basse Roche" au profit de Monsieur Jean-Marie-ASTIER.

Tous les frais afférents à cette transaction seront à la charge de Monsieur Jean-Marie ASTIER.

Après délibération, le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, cette proposition.

##### **5 – VENTE D'UN TRACTEUR**

Monsieur le Maire fait savoir aux Conseillers Municipaux qu'il a un acquéreur pour le tracteur communal.

Le montant de cette transaction est de 4.000 €.

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, la vente de ce matériel et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents y afférent.

### **Conseil du 7 juillet. Date de convocation du Conseil Municipal : 30 juin 2009**

**Secrétaire de séance** : Mr MASSE.

**Présents** : MM. LOSTETTER D., COCHE-DEQUEANT O., MASSE G., OLLIVIER L. MARCHAND S., BONVALLET E., COLAS C-J, MARCHAL F, B, REPAIN C, ROBAIN P, Mmes BETAUX B., CHASSIN M, OLIVIER C., TRAIN A., JEANNIERE G, LE BRETON D. **Excusés** : M. BEAUFILS C. (pouvoir à M. MINIER), **Absent** : M. BOUTIRON François.

Présentation du PASS-FONCIER par Mr Loïc OLLIVIER, conseiller municipal

Dans un contexte où le foncier est devenu rare et cher, le PASS-FONCIER est un mécanisme financier qui permet de différer l'achat du terrain pendant la durée de remboursement de la maison, dans la limite d'une durée maximale de 25 ans, tout en sécurisant l'opération en cas de difficultés. Ce fractionnement du prix d'acquisition offre à certains ménages la possibilité d'acquérir leur première résidence principale alors qu'ils en sont actuellement empêchés en raison notamment des prix trop élevés de l'immobilier.

Mr OLLIVIER a commenté les principes du PASS-FONCIER.

Comment acquérir le bâti avant le foncier

Qui peut bénéficier du PASS-FONCIER

Quelles sont les opérations finançables

Quel est le montant du PASS-FONCIER

Sortir du PASS-FONCIER

Une double sécurisation

Garantie de relogement

- Le PASS-FONCIER, est un outil de financement proposé aux communes pour répondre à une politique de l'habitat. Mr le Maire organisera des réunions d'informations avec l'ensemble de son conseil municipal. Une décision sera prise.

## **DELIBERATIONS**

### **1 – DEFENCE DE LA COMMUNE – Particulier/PLU**

Un procès étant intenté à la commune pour les raisons suivantes :  
les engagements d'une convention non respectés,  
une zone constructible modifiée par le P.L.U. en zone non constructible,  
les propriétaires demandent indemnisation en réparation des préjudices.

Monsieur le Maire demande, à l'ensemble du Conseil Municipal de lui donner tous les moyens pour assurer la défense de la commune. Adopté à l'unanimité

### **2 – EMPRUNT – ACHAT TRACTO-PELLE**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers municipaux que la commune loue un tractopelle pour faire face aux travaux à réaliser sur le territoire communal.

Monsieur le Maire présente alors le coût de la location de ce type de matériel pour les années passées et le devis pour l'éventuel achat du tractopelle avec un emprunt de 35.000 € au taux de 3,10% sur 5 ans (frais de dossier 120 €).

Le Conseil Municipal accepte, à l'unanimité, l'achat de ce matériel et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tous documents afférents au prêt nécessaire à cette acquisition.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier de la trésorerie de Rochefort et Banlieue concernant les nouvelles modalités pour le recouvrement des impayés.

### **3 – PRET VOIRIE – MODIFICATION DU TAUX**

Dans le programme de financement de la voirie pour 2009, Mr LOSTETTER a présenté les évolutions des conditions de prêts avec les échéances annuelle, semestrielle, trimestrielle, mensuelle pour des durées de 3 ans à 10 ans.

D'une manière générale on peut noter une baisse de l'ordre de 0.31%.

Adopté à l'unanimité

### **4 – PASSAGE ATSEM 1ERE CLASSE**

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier du Centre de Gestion concernant un reclassement à l'échelle 4, conformément aux décrets 2006-1691 et 2006-1694, tous les agents territoriaux titulaires du grade d'ASEM 2<sup>o</sup> classe doivent être reclassés à l'échelle 4 au plus tard le 31 décembre 2009.

L'ASEM communale doit bénéficier de ce dispositif et être reclassée au grade d'ASEM 1<sup>ere</sup> classe.

Pour ce faire, le Conseil Municipal doit modifier le tableau des effectifs.

Mr le Maire présente l'excellent travail d'une employée aux services des écoles demande de classer en 1<sup>ere</sup> classe cette employée.

### **5 – ECHANGE DE TERRAINS**

Délibération reportée au prochain conseil, pour manque d'information.

## **QUESTIONS DIVERSES**

La commune de LA BATIE département de la Savoie souhaite un partenariat avec la commune de St Laurent de la Prée.

Mr Olivier COCHE-DEQUEANT (adjoint communication) à présenté le projet. Des réunions de travail seront organisées, pour la réalisation de ce projet.

Organismes Génétiquement modifiés

Mr Daniel LOSTETTER (adjoint voirie) à présenté un courrier sur les risques des organismes génétiquement modifiés et semences paysannes.

Après lecture de ce document, Mr LOSTETTER un débat a suivi, très intéressant et constructif par l'ensemble du conseil municipal, sur les 5 questions proposées par cette organisation.

Etude sur la restauration scolaire :

Mme Béatrice BETAUX (adjoint aux affaires scolaires) informe le conseil municipal que Mr le Maire lui a demandé, de faire une étude sur les dépenses de cantine de l'école et pour comparaison avec une liaison froide.

Indexation des loyers sur les baux commerciaux :

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'il ne souhaite pas faire une augmentation sur l'ensemble des loyers particuliers et commerciaux.

# FOOTBALL CLUB FOURAS ST LAURENT



**C'est la reprise pour la saison 2009-2010.**

L'entraînement des Vétérans a débuté et se fait le Vendredi soir à partir de 19h30 à Fouras.

L'entraînement pour les seniors a débuté le 09 août et sera le mardi et jeudi à partir de 19h au stade de Fouras.

Les inscriptions des - 15 ans et -13 ans se fera le mercredi 02 septembre à partir de 17h00 au stade de Fouras : **Attention faites appel à vos copains car il manque des joueurs dans ces deux catégories.**

Les inscriptions et le premier entraînement des Benjamins se feront le mercredi 02 septembre à 14h00 à Fouras.

Les inscriptions et le premier entraînement des Poussins et des Débutants se feront le mercredi 02 septembre à 14h00 à Saint Laurent De La Prée.

**Pour tous renseignements s'adresser à Mr ESCALADA : 06-07-99-02-28**

Stéphane Marchand, vice président.



## LA CABANE

**Pascal NAUD**

Producteur de fruits et légumes

Ouvert tous les jours en saison

de 9h00 à 13h00 et de 15h00 à 20h30

1330 Route de l'Océan

Tél: 06 42 61 72 31

Aire de repos pour camping-car



## PEPINIERE ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS Ets THEREZIEEN

- vente d'arbres et arbustes d'ornement
- Plantes à massifs
- Plantes de légumes

Nouvelle activité : service à la personne  
(TVA 5,5% crédit d'impôt de 50%)

Ouvert du mardi au samedi  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanche matin et jours fériés de 9h30 à 12h30

Fermé le lundi

1036, route de l'océan

Tél : 05. 46. 84. 59. 63 - Fax : 05. 46. 83. 02. 77

E. mail : [s.therezien@libertysurf.fr](mailto:s.therezien@libertysurf.fr)

Concluons par ce proverbe Charentais:

*La parole vaut l'houm ou l'houm vaut reun !* La parole donnée fait la valeur de celui qui la tient !